



**PROBLÈMES DE SILENCE :**  
***SILERE, S, ST* ET LA NOTATION DU SILENCE**

MARIE-KARINE LHOMMÉ  
UNIVERSITÉ LYON 2 – HISOMA

**Résumé**

Dans le cadre de la *differentia* entre deux verbes signifiant ‘se taire’, *silere* et *tacere*, le pseudo-Charisius donne une étymologie du verbe *silere* tirée de la signification même de la lettre S, qui est, d’après Festus, notation du silence. Cette lettre est considérée par des grammairiens latins comme malsonnante, plus un sifflement qu’une lettre, capable de disparaître du mètre au besoin. Combinée à T elle devient l’interjection onomatopéique *ST*, souvent liée à *tace*, qui intime le silence en vers comme en prose, et dont la nature même de mot syllabique pose question. Ce mot particulier et inarticulé qui viole les règles de la grammaire est-il une simple *nota* ?

**Abstract**

*Within the differentia between two verbs meaning ‘to keep silent’, silere and tacere, the pseudo-Charisius derives the verb silere from the very meaning of the letter S, which is, according to Festus, notation of the silence. This letter is considered by Latin grammarians as dissonant, more a whistling than a letter, able to disappear from the meter if needed. Combined with T, it becomes the onomatopoeic interjection ST, often used with tace, which tries to silence in verse as well as in prose. Its very nature as a syllabic word is a matter for discussion. This particular and inarticulate word, violating the rules of grammar, is maybe only a nota?*

Il peut sembler paradoxal, dans un numéro thématique consacré à la prononciation, de vouloir parler du silence. Mais outre qu'il faut trouver des mots à mettre sur ce silence, l'enquête sur les étymologies que les anciens donnent à l'un de ces mots, le verbe *silere*, mène à une interrogation sur la nature et la valeur des lettres et sur la façon de noter – et de prononcer – le silence. Cette enquête a pour point de départ l'étymologie du verbe *silere*<sup>1</sup> donnée par le pseudo-Charisius (p. 393, 26B) : *silet cuius loquentis sermo comprimitur ab ipsa significatione litterae s*, « Se tait (*silet*) celui qui interrompt son discours alors qu'il parle, d'après la signification même de la lettre S ». Cette étymologie est liée à une lettre, le S, qui devrait à elle seule être capable de signifier le silence : le discours des grammairiens latins sur les caractéristiques de cette *littera* est-il cohérent avec cette proposition ?

### *Silere et tacere dans les differentiae*

Le couple synonymique *silere / tacere* a été étudié dans les *differentiae* des grammairiens antiques. Sa présence même parmi ces *differentiae* indique que c'est un couple qu'il n'est pas facile de distinguer dans la langue courante, où l'un est employé pour l'autre<sup>2</sup>. L'étude sémantique moderne de L. Heilmann (1955-1956) essaie de dégager le sens premier de ces deux verbes, où *silere* (« esser tranquillo ») se rapporterait à un silence absolu, à l'affirmation du silence en soi, tandis que *tacere* (« non parlare ») renverrait à un silence relatif, qui est absence de son, notamment de parole<sup>3</sup>. Les deux verbes auraient progressivement échangé

<sup>1</sup> Il est difficile de trouver une étymologie moderne à *silere* comme à *tacere*. Voir le rapide bilan de DE VAAN 2008, p. 563-564, s.v. *silere* et p. 604-605, s.v. *tacere*.

<sup>2</sup> On citera comme exemple tardif de cette synonymie ces deux commentaires de Servius à l'*Énéide* qui essaient de démêler deux expressions en apparence contraires de Virgile, où tantôt *tacere*, tantôt *silere* sont opposés à *loqui* : *Aen.* 2, 129 *RVMPIT VOCEM hoc est erumpit in uocem, et dictum est per contrarium. Nam si 'silentium rumpere' est loqui, ut « quid me alta silentia cogis rumpere ? », 'uocem rumpere' est tacere. Sed aliqua interdum simpliciter, interdum per contrarium intelleguntur* « IL ROMPT LA PAROLE : c'est-à-dire il éclate en paroles. Cela est dit par antiphrase. Car si 'rompre le silence', c'est parler, comme dans (10,63) 'pourquoi me forces-tu à rompre mon noble silence?', 'rompre la parole', c'est se taire (*tacere*). Mais on comprend certaines expressions au premier degré, d'autres par antiphrase » ; *Aen.* 10, 63 *SILENTIA COGIS RVMPERE silentium rumpere est non tacere : unde apparet usurpativae dictum esse conposito rumpit uocem, id est loquitur : nam uocem rumpere silere est, silentium rumpere loqui* « TU ME FORCES A ROMPRE LE SILENCE : rompre le silence, c'est ne pas se taire (*tacere*) : il apparaît alors que c'est par abus de langage qu'il a été dit (2, 129) : « comme convenu il rompt la parole (*rumpit uocem*) », c'est-à-dire il parle : car rompre la parole, c'est se taire (*silere*), rompre le silence, c'est parler. »

<sup>3</sup> Voir déjà le dictionnaire d'ERNOUET-MEILLET qui, s.v. *sileo* p. 625, voit dans les emplois anciens de *silere* la référence à la tranquillité, l'absence de mouvement et de bruit. Voir aussi

leurs sens. Il existe côté grec un couple semblable, qui pose les mêmes problèmes,  $\sigma\omega\pi\tilde{\alpha}\nu$  et  $\sigma\gamma\tilde{\alpha}\nu$ , où  $\sigma\omega\pi\tilde{\alpha}\nu$  correspondrait à *silere* et  $\sigma\gamma\tilde{\alpha}\nu$  à *tacere*<sup>4</sup>.

Dans la plupart des textes de *differentiae* conservés<sup>5</sup>, les deux termes s'appliquent à la parole humaine. Il est vrai que ces verbes s'appliquent le plus souvent à elle. Tous deux concernent des personnes qui soit s'interrompent (généralement *silere*), soit n'ont pas commencé à parler (généralement *tacere*) : on trouve ainsi dans la collection *inter polliceri* du pseudo-Isidore<sup>6</sup> :

Uhlfelder p. 57, 1, n°56 (=PL 83, col. 1322, 55) : *Inter tacere et silere hoc interest, quod qui desinit loqui silet, et qui non coepit tacet.*

« La différence entre *tacere* et *silere* est que celui qui arrête de parler se tait (*silet*), et celui qui n'a pas commencé reste silencieux (*tacet*). »

Le texte est à peu près identique dans le pseudo-Suétone (*inter iram*)<sup>7</sup>, l'opposition entre les deux sens étant simplement accentuée par un *autem* :

*Silere et tacere] qui silet desinit loqui, tacet autem qui nondum coepit.*

« *Silere et tacere] celui qui se tait (*silet*) cesse de parler, mais reste silencieux (*tacet*) celui qui n'a pas encore commencé. »*

Les deux définitions sont identiques (*qui desinit loqui, qui nondum coepit*), mais sont appliquées chacune à l'autre verbe dans le pseudo-Cicéron (recueil *inter metum*) :

GL 8, p. 275, 10 : *Inter tacere et silere hoc interest, quod tacet, qui desinit loqui, silet, qui nondum coepit.*

« La différence entre *tacere* et *silere* est que se tait (*tacet*) celui qui arrête de parler, mais reste silencieux (*silet*) celui qui n'a pas encore commencé. »

Enfin, le pseudo-Charisius<sup>8</sup> (appelé aussi pseudo-Fronton, recueil *inter ultionem*) en revient au premier jeu d'oppositions, mais il est le seul à proposer une étymologie éclairant le sens de *silet* :

DÖDERLEIN 1826, p. 84-88 : sont opposés à *tacere loqui* et *dicere* et à *silere, strepere* et *fremere* (p. 86).

<sup>4</sup> Voir DÖDERLEIN 1826 p. 87-88 et BARRAULT 1853, p. 483-484. L'article sur le couple grec, correspondant à celui de HEILMANN (1955-56) sur le couple latin, est KRISCHER 1981, mais il rapproche plutôt *silere* de  $\sigma\gamma\tilde{\alpha}\nu$  p. 100 (avec des nuances).

<sup>5</sup> Voir un aperçu de ces recueils dans FLOBERT 1994, plus part. p. 16-17, et dans CODOÑER 1985 et 1986.

<sup>6</sup> Voir CODOÑER 1986, p. 187-188.

<sup>7</sup> ROTH 1858, p. 318, 34 = REIFFERSCHIED 1860, p. 289, 13.

<sup>8</sup> Cf. CODOÑER 1985, p. 217 et la note 55 sur les débats liés à l'attribution de ces *differentiae* à Charisius (BARWICK 1964 inclut ce texte dans le livre 5 de l'*ars grammatica* de Charisius).

ps.-Charisius gramm. p. 393, 26B = GL 7 p. 524, 09 (ps.-Fronton) : *Silere et tacere. Silet cuius loquentis sermo comprimitur ab ipsa significatione litterae s, tacet qui nec loqui quidem coepit.*

« *Silere et tacere* : se tait (*silet*) celui qui interrompt son discours alors qu'il parle, d'après la signification même de la lettre S ; reste silencieux (*tacet*) celui qui n'a même pas commencé à parler. »

Le texte du deuxième membre du couple (*qui nec loqui quidem coepit*) est quasi identique à ceux que nous venons de voir ; celui du premier membre est assez différent, et nous reviendrons dans une deuxième partie sur l'étymologie proposée, proche de celle de Festus (s.v. *silere*, p. 464, 22L).

Le même genre de distinction se retrouve en grec<sup>9</sup> pour les noms σιωπή et σιγή dans le recueil de *differentiae* d'Ammonius<sup>10</sup> :

Ammonius, *de adfinium uocabulorum differentia*, p. 115, n. 441 (éd. K. Nickau 1966) : σιωπή σιγῆς διαφέρει. σιωπή μὲν γάρ ἐστι κατάσχεσις λόγου, σιγή δὲ στέξις λόγου.

« σιωπή et σιγή sont différents, car σιωπή est le fait de retenir sa parole, σιγή est celui de ne pas la laisser échapper. »

Chez Ammonius, σιωπή correspond au *silere* des Latins, qui arrête la parole, et σιγή à *tacere* et au fait de garder cachée, enfermée, cette parole.

Pour Isidore<sup>11</sup>, qui puise probablement à une autre source, inconnue, la différence porte sur la nature du son, entre parole articulée et bruits :

Isidore, *differentiae* 1, 227 (éd. Codoñer<sup>12</sup> p. 194, 8) : *Inter silere et tacere. Silere ad uocem mutam refertur, tacere ad articulatam.*

« Entre *silere* et *tacere* : *silere* (être silencieux) se rapporte aux sons non articulés, *tacere* à la parole articulée. »

La *uox articulata* est la parole articulée du langage des hommes, qui est la plupart du temps opposée, dans les traités grammaticaux des anciens, à la *uox*

<sup>9</sup> Voir les *differentiae* grecques recensées par DÖDERLEIN 1826, p. 87-88.

<sup>10</sup> Fin IV<sup>ème</sup> s., mais il semblerait que l'ouvrage soit une réélaboration tardive d'un ouvrage datant du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., cf. COHN 1894.

<sup>11</sup> Voir la présentation de ce texte dans CODOÑER 1986 et dans l'introduction de l'édition.

<sup>12</sup> Voir la traduction de C. CODOÑER 1992 : « Entre *silere* (no hacer ruido) y *tacere* (callar). *Silere* está referido al sonido inarticulado, *tacere* al articulado. » Pour la leçon *mutam*, l'apparat indique que toute une branche de la tradition (γW) a *unitam*, et le manuscrit L a *multam*. Cette *differentia* ne se trouvait pas dans l'édition d'Arévalo (*PL*). Voir aussi la note *ad loc* p. 368 : « Una diferencia entre ambos términos sin ningún parecido en CHAR 393, 26B. » D'une manière générale, comme le fait remarquer ailleurs C. CODOÑER (1985, p. 217), les notices d'Isidore diffèrent presque toujours de celles de Charisius.

*confusa* (ou *inarticulata*) des animaux ou des choses<sup>13</sup>. Le plus petit élément de cette *uox articulata* sont les lettres ; cette parole articulée peut être écrite et comprise. L'opposition entre *uox articulata* et *uox muta* semble ici originale, même si on peut en deviner l'origine dans des développements sur les animaux qualifiés de *muta*, comme par exemple chez Quintilien, dans l'*Institution oratoire* 2, 16, 16<sup>14</sup> :

*sed, quia carent sermone quae id faciunt, muta atque irrationalia uocantur.*

« mais, parce que les êtres qui se comportent ainsi manquent de parole, on les appelle muets et privés de raison. »

Cette définition de Quintilien se retrouve dans une opposition qui se rapproche de celle d'Isidore dans la grammaire anglaise de Thomas Smith, qui distingue lui aussi *uox articulata* et sons des *muta*, en 1568 :

Thomas Smith, *De recta et emendata linguae anglicae scriptione, Dialogus*, Paris (Robert Estienne), 1568, p. 5 : *Est autem litera, pars minima uocis articulatae, quarum coniunctione syllabae uerbaque fiunt. Articulata uox dicitur, qua genus humanum utitur, distinctim a caeteris animalibus, quae muta uocantur : non quod sonum non edant, sed quia soni eorum nullis exprimentur proprie literarum notis.*

« La lettre est l'élément de base du langage articulé : l'assemblage des lettres forme les syllabes et les mots. On appelle langage articulé celui qu'utilise le genre humain en le distinguant de celui de tous les autres êtres vivants, qu'on appelle muets, non pas parce qu'ils n'émettraient pas de son, mais parce que leurs cris ne peuvent se transcrire de façon appropriée par aucun des signes des lettres. »

Dans les *differentiae* d'Isidore de Séville, donc, il y a la distinction entre deux types de sons, ceux de la voix articulée, et ceux de la voix non articulée : *silere* désigne le silence des animaux et des choses, et *tacere* celui des hommes<sup>15</sup>.

Dans le manuscrit de Montpellier H 306 édité par J. W. Beck en 1883 (*inter absconditum*), une *differentia* à trois termes reprend à peu près ces deux systèmes d'opposition :

T1. *Inter tacere et silere et finire : tacere uoluntatis est, silere imperii, finire dimittere ; uel quod tacet homo, silet locus, finitur utrumque.*

<sup>13</sup> On verra avec profit toutes ces divisions plus ou moins redoublées dans l'article de J. LUQUE MORENO 1996.

<sup>14</sup> Voir le *ThLL* s.v. *mutus* (J. GRUBER), col. 1732-1736, I.A.1 *de bestiis*. Les animaux ne manquent pas de *uoces*, mais ils sont *muta* cf. LUCRÈCE 5, 1059-1060 ou encore 1088.

<sup>15</sup> Ce texte d'Isidore n'est pas cité dans l'article de HEILMANN (1955-56), alors qu'il va en partie dans son sens.

« Entre *tacere*, *silere* et *finire* : *tacere* est le fait de la volonté, *silere* d'un ordre, *finire* est arrêter ; ou alors c'est l'homme qui se tait (*tacet*), le lieu qui est silencieux (*silet*), l'un et l'autre qui s'arrêtent. »

Le verbe *finire*, qui a rarement le sens de se taire, sauf en contexte de parole<sup>16</sup>, est ajouté au couple *tacere* / *silere*. La différence entre *tacere* et *silere* repose cette fois sur la volonté propre de l'orateur ou sur un ordre qui lui est donné : cela peut correspondre, pour *silere*, au fait de s'interrompre sous l'effet d'un ordre, et à *tacere*, au fait de rester délibérément silencieux<sup>17</sup>. Ou, deuxième système, sur la parole de l'homme (pour *tacere*) opposée au silence du monde (*silere*).

Pour les anciens donc, du moins pour les textes parvenus jusqu'à nous, deux systèmes d'opposition permettraient de distinguer les quasi synonymes *silere* et *tacere* : le fait pour un être humain de s'interrompre (*silere*) ou de ne pas avoir commencé à parler (*tacere*) d'une part, ou l'absence de bruits articulés (*tacere*) ou non articulés (*silere*) d'autre part. Les deux termes couvrent donc, en négatif, l'ensemble des situations de communication humaines (interruption de parole, non prise de parole) et l'ensemble des *uoces* humaines et non-humaines<sup>18</sup>. Il est temps, pour poursuivre l'enquête, de revenir au texte du pseudo-Charisius qui proposait une étymologie de *silere*.

### Noter le silence : la lettre S

Rappelons seulement le membre de phrase qui expliquait le sens de *silere* par l'étymologie suivante :

ps.-Charisius gramm. p. 393, 26B : *silet cuius loquentis sermo comprimitur ab ipsa significatione litterae s*

« se tait (*silet*) celui qui interrompt son discours alors qu'il parle, d'après la signification même de la lettre S. »

<sup>16</sup> Nombreuses attestations, par exemple, de *finierat* chez OVIDE, marquant la clôture d'un discours. Ex. *Met.* 14, 441 : *finierat Macareus*.

<sup>17</sup> Voir l'enquête grecque de KRISCHER 1981, p. 100 :  $\sigma\omega\pi\tilde{\alpha}\nu$  = *willentlich nichts sagen*, rapproché de *tacere* p. 100.

<sup>18</sup> Ajoutons ici la remarque que fait NONIUS MARCELLUS sur les emplois de *tacere*, qui peut s'appliquer à des choses réellement muettes, c'est-à-dire dépourvues de *uoces* : *de compendiosa doctrina*, l. VI de *inpropriis*, p. 742L (=463, 17M) : *Tacere etiam ea possumus dicere quae sine uoce uel sono sunt*, « On peut dire aussi que se taisent les choses qui ne possèdent pas de voix ni ne font de bruit. » Les deux exemples sont tirés de VIRGILE (*Aen.* 4, 363 et 4, 525) où des *lumina* et un *ager* se taisent.

Cette étymologie de *silere* est déjà présente dans le texte de Festus<sup>19</sup> (II<sup>ème</sup> s. ap. J.-C.) reconstitué d'après le résumé de Paul Diacre (VIII<sup>ème</sup> s.)<sup>20</sup>. L'article *silere* (Festus p. 464, 22L) se trouve dans une colonne extérieure (gauche) du *Farnesianus* mutilé, et commence à la fin de la deuxième ligne du verso du folio. Les mots et lettres se trouvant à gauche du texte conservé, soit un peu plus de la moitié de la ligne, sont perdus. La vedette de l'article est entièrement visible, ainsi que celle de l'article suivant, *Sellae curulis*, à la ligne 4 (= quaternion 15, 19)<sup>21</sup> :

..... Silere·tangere	2
..... a S·littera, quae ini	3
..... Sellae curulis·locus	4

*Tangere* est corrigé en *tacere* depuis Agustín (édition de Festus de 1559). Les lignes 3-4 ont été complétées par Orsini (édition de 1581) avec <*ficto uerbo*> *a S littera, quae ini*<*tium eius uocis est*> (« ce mot est formé sur la lettre S, qui est l'initiale de ce mot »), mais il fait perdre l'intérêt de l'étymologie (S initiale du mot *silentium*). K.O. Müller (1839) propose sans doute à juste titre d'y retrouver le même texte que dans le résumé de Paul Diacre :

Paul Diacre p. 465, 04L : *Silere tacere significat, ficto uerbo a S littera, quae initium et nota silentii est.*

« *Silere* signifie se taire. Ce mot est formé sur la lettre S, qui est l'initiale du mot silence, et le moyen de le noter. »

Nous ne pouvons pas savoir s'il existait un article *tacere* dans le *De uerborum significatione*, faute d'un lexique complet. L'article *silere* se trouve dans la seconde<sup>22</sup> partie, thématique, de la lettre S-, entre les articles *Sanqualis porta* (p. 464, 20L) et *Sellae curulis* (p. 464, 24L)<sup>23</sup>. L'intérêt de l'article, pour un mot qui n'est pas si rare<sup>24</sup> (il est réutilisé pour *fauentia*<sup>25</sup> et *futiles*<sup>26</sup>), semble être d'en donner l'étymologie, plutôt que l'équivalence *silere* – *tacere*.

<sup>19</sup> À ajouter, donc, au dictionnaire étymologique de MALTBY 1991, p. 567, qui ne mentionne que Charisius.

<sup>20</sup> Pour les rapports entre les textes de FESTUS et PAUL DIACRE voir CERVANI 1978 et LHOMMÉ 2011.

<sup>21</sup> Les deux premières lettres lisibles à la ligne 3, a et s, semblent surmontées d'un tilde. Cf. MOSCADI 2001, p. 151, qui l'interprète : *ans*.

<sup>22</sup> MÜLLER 1839.

<sup>23</sup> D'après le plan dressé par F. BONA 1982, l'article se trouverait dans une sous-partie thématique qui a pour source VARRON (n°18 : gloses relatives à Rome, VARRON I. 8 des *res humanae* ?), juste avant une partie consacrée à CATON (n°20 gloses sur CATON). Mais cela ne nous apporte rien ici.

<sup>24</sup> Voir cependant ERNOUT-MEILLET p. 625 : « Ancien et classique, mais plus rare que *taceo* ».

<sup>25</sup> PAUL.-FEST. p. 78, 14L : *Fauentia bonam ominationem significat. Nam praecones clamantes populum sacrificiis fauere iubebant. Fauere enim est bona dari, at ueteres poetae pro silere*

L'article donne un certain pouvoir à la lettre S parce qu'elle est l'initiale du silence<sup>27</sup>. En fait, les grammairiens anciens accordaient à la lettre S une *potestas* propre indépendamment de cette relation proposée ici par Festus.

Dans les *artes grammaticae*, une partie du traité est consacrée aux lettres, plus petit élément constitutif de la *uox articulata*. Les lettres sont classées en voyelles et consonnes ; les consonnes subdivisées en semi-voyelles et muettes. Parfois le grammairien va plus loin et étudie les propriétés phoniques (la *potestas*, la valeur phonique<sup>28</sup>) de lettres prises en particulier. Pour la lettre S, qui appartient aux semi-voyelles, nous avons ainsi :

Diomède, *ars*, GL 1,423,03 (*de litteris*) : *et S littera suae cuiusdam potestatis est ideoque apud Graecos μοναδικόν appellatur, quae in metro plerumque uim consonantis amittit.*

« et la lettre S possède une valeur propre, et pour cette raison elle est appelée chez les Grecs monadique (particulière), elle qui, dans le mètre, perd la plus grande partie de sa valeur de consonne. »

Clédonius, *ars*, GL 5, 28,01 (*de litteris*) : *S littera cuiusdam suae potestatis : quia superflua inuenitur interdum et ipsa liquescit in metro, quia sibilus magis est quam consonans.*

« La lettre S possède une valeur particulière, car elle se trouve parfois superflue, et elle s'élimine d'elle-même dans le mètre, parce qu'elle est davantage un sifflement qu'une consonne. »

[Sergius], *de arte grammatica*, GL 7,538,32 (*de litteris*) : *s aliquando sibilus, non littera iudicatur, ut «ponite spes sibi quisque».*

---

*usi sunt fauere.* « *Faudentia* signifie de bon augure. Car les hérauts en criant ordonnaient au peuple d'être favorable (*fauere*) aux sacrifices. *Fauere* (être favorable) en effet signifie dire (*fari*) de bonnes choses, mais les anciens poètes ont utilisé *fauere* au sens de "se taire" (*silere*). »

<sup>26</sup> PAUL.-FEST. p. 79,07L : *Futiles dicuntur, qui silere tacenda nequeunt, sed ea effundunt. Sic et uasa futtilia a fundendo uocata.* « *Futiles* : on appelle futiles ceux qui ne peuvent taire les choses qu'il ne faut pas dire (*silere tacenda*), mais les répandent (*effundunt*). De la même façon, les vases *futtilia* tirent eux aussi leur nom du verbe *fundere* (répandre). »

<sup>27</sup> Une telle étymologie à base d'une lettre commune pourrait être du type de celles dénoncées par CICÉRON dans son *Neptunus a nando N* : *De natura deorum* 3, 62 (réponse à 2, 66) *Quamquam, quoniam Neptunum a nando appellatum putas, nullum erit nomen, quod non possis una littera explicare, unde ductum sit; in quo quidem magis tu mihi natate uisus es quam ipse Neptunus.* « Cependant, puisque tu crois que le nom de Neptune vient de N-ager, tu ne trouveras aucun nom dont tu ne puisses expliquer l'origine par une seule de ses lettres ; ce en quoi assurément tu me semble plus nager que Neptune en personne. » Cependant, l'article de FESTUS ne dit pas exactement que *silere* vient de *silentium* parce qu'ils ont une initiale commune. Sans que la parenté des deux mots soit soulignée, l'importance est mise sur la valeur de la lettre S.

<sup>28</sup> Cf. BIVILLE 2007, p. 232.



« S est parfois considérée comme un sifflement, et non comme une lettre, comme dans *ponite spes sibi quisque* »

Martianus Capella *de nuptiis* 3, § 245, 9 (Willis) : *S nonnulli litteram non putarunt ; nam Messala quendam sibilum dixit.*

« Quelques-uns ont pensé que le S n'était pas une lettre ; car Messala<sup>29</sup> a dit que c'était une sorte de sifflement. »

La lettre S, classée parmi les semi-voyelles, perd parfois cette nature même de lettre ou de consonne, parce qu'elle est davantage son inarticulé, sifflement, *sibilus* que consonne. La disparition de la lettre dans le mètre est longuement expliquée chez Pompeius :

Pompeius, *in artem Donati GL* 5, 108, 25sq. (*de litteris*) : *S littera hanc habet potestatem, ut ubi opus fuerit excludatur de metro, «ponite spes sibi quisque», ponite dactylus est; sed sequitur S et P, et facit longam, et iam incipit esse amphimacrus pro dactylo. Ergo quid sequitur? Vt proiciatur S littera. Ergo talis est S, quales sunt liquidae? Nam et liquidae excluduntur de metro. Duplici ratione hoc ipsum dicunt. Vna leuis est ratio, alia ualentissima. Multi dicunt illud, multi illud. Nam aliud est esse in metro nec computari, aliud est proici de metro. Puta si dicas lumina prima, lumina dactylus est, licet sequatur P et R et possit facere superiorem longam; et licet sit ibi R, tamen non ibi computatur. Non dico <lumina pima, sed dico> lumina prima : ecce ibi est R et tamen non computatur. E contrario in illa littera, ubi est S, non potes eam ibi permittere et sic proferre, sed necesse habes illam excludere. Non possum dicere «ponite spes sibi quisque», sed dicere habeo ponite pes sibi quisque. Vides quoniam differunt, quod illae sunt, sed non computantur; ista nec est quidem, nam excluditur inde. Hoc quidem leue est; est aliud, quod est uerius, quo differunt a se. Liquidae illae numquam liquescunt, nisi antecedant aliae; ista uero numquam liquescit, nisi ipsa antecedit. Ecce liquidam nisi inueneris post mutam aut post F semiuocalem, non liquescit, quoniam non potest liquescere, nisi habuerit aut mutam aut semiuocalem antecedentem. E contrario S non potest liquescere, nisi ipsa antecedit. «Ponite spes sibi quisque», «saepe stilum uertas»: uides quia ubi tollitur ipsa prior <est>. «Nam fieri iuuenes subito ex infantibus paruis»: incipis S excludere. Hoc interest inter liquidas et istam S litteram, quod illae tunc excluduntur, cum postpositae fuerint mutae, ista tunc excluditur, quando anteposita fuerit.*

« La lettre S a une valeur qui lui fait s'éliminer du mètre chaque fois qu'il en est besoin. Dans *ponite spes sibi quisque*<sup>30</sup>, *ponite* est un dactyle, mais il est

<sup>29</sup> M. VALERIUS MESSALLA CORVINUS, auteur d'un *liber de S littera* (QUINT. I, 7, 23). HANSLIK 1955, col. 157.

<sup>30</sup> Attention à la ponctuation moderne du vers 309 dans la citation de POMPÉIUS : VIRGILE, *Énéide* 11, 308-309 :

*Spem si quam adscitis Aetolum habuistis in armis,  
ponite ; spes sibi quisque ; sed haec quam angusta uidetis.*

suivi de S et P qui allongent la syllabe et voilà qu'il se met à être un amphimacré<sup>31</sup> au lieu d'un dactyle<sup>32</sup>. Donc que s'ensuit-il ? Que la lettre S est rejetée. Donc le S est-il comme les liquides ? Car les liquides s'éliminent aussi du mètre. On dit cela pour deux raisons : l'une est faible, l'autre très bonne. Il y a beaucoup de partisans des deux camps. Car une chose est d'être dans le mètre et de ne pas être décompté, autre chose est d'être rejeté du mètre. Par exemple si on dit *lumina prima*, *lumina* est un dactyle, bien qu'il soit suivi d'un P et d'un R et qu'ils puissent rendre la syllabe précédente longue. Et bien qu'il y ait un R, il n'est pas décompté. Je ne dis pas *lumina pima* mais je dis *lumina prima*. Voici qu'il y a un R et cependant il n'est pas compté. Au contraire, dans ce mot où il y a S, on ne peut se le permettre et la prononcer, mais on doit nécessairement l'éliminer. Je ne peux pas dire *ponite spes sibi quisque*, mais je dois dire *ponite pes sibi quisque*. On voit que ces lettres sont différentes : les unes sont présentes mais pas décomptées ; celle-là est absente, car elle en est éliminée. Cette raison est faible ; il y en a une autre qui est plus vraie, par quoi elles diffèrent. Les liquides ne disparaissent que si d'autres lettres les précèdent ; cette lettre ne disparaît que si elle est la première. Voici que si on ne trouve pas une liquide après une muette ou après la semi-voyelle F elle ne disparaît pas, parce qu'elle ne peut disparaître que si elle a une muette ou une semi-voyelle devant elle. Au contraire S ne peut disparaître s'il n'est pas premier. '*Ponite spes sibi quisque*', '*saepe stilum uertas*<sup>33</sup>' : on voit que là où on l'enlève, il est en première position. '*Nam fieri iuuenes subito ex infantibus paruis*<sup>34</sup>'. On commence par éliminer le S. Voici la différence entre les liquides et cette lettre S : on élimine les liquides quand elles sont placées après des muettes, on enlève le S quand elle est placée en premier. »

Cette étude de la nature de S s'explique aussi par les débats ayant eu lieu sous la République et que rapporte encore Quintilien. Les grammariens tardifs ont eu à expliquer plus particulièrement les problèmes de scansion rencontrés chez Lucrèce et ses prédécesseurs du fait de cet affaiblissement de la lettre S :

---

Si vous avez placé quelque espoir dans l'assistance des armes des Étoiliens, / oubliez-le. Il ne faut placer son espoir qu'en soi-même. Mais vous voyez à quelle point la situation est serrée.

<sup>31</sup> Plus souvent appelé crétique (une brève entourée de deux longues).

<sup>32</sup> Voir par exemple le commentaire de CONINGTON-NETTLESHIP 1871, *ad. loc.* (p. 133) : « The unusual shortening of the vowel before *sp* seems to be excused, as Wagn. maintains after *Herm. Elem. Doctr. Metr.* p. 63, by the pause in the verse. »

<sup>33</sup> Horace, *Satires* 1, 10, 72.

<sup>34</sup> Lucrèce, *De natura rerum* 1, 186. Le texte des manuscrits de Lucrèce donne *fierent*, et les éditeurs notent parfois cette élimination métrique de S par convention *infantibu'*. Sur les autres commentaires anciens sur ce vers, voir l'édition J. MARTIN 1969, *ad loc.* Sur cette règle de la disparition du *-s* en finale, voir NIEDERMANN 1906, § 42. Voir aussi NOUGARET 1956 § 215-217, et notamment § 217 : « Dans beaucoup de cas la scansion exige que *-s* soit prononcé, dans beaucoup de cas elle exige qu'il ne soit pas prononcé. Mais souvent elle permet à la fois sa prononciation et sa suppression. »

Quintilien 9, 4, 37-38 : *Ceterum consonantes quoque, earumque praecipue, quae sunt asperiores, in commissura uerborum rixantur, ut s ultima cum x proxima, quarum tristior etiam, si binae collidantur, stridor est, ut 'ars studiorum'*. 38. *Quae fuit causa et Seruio <Sulpicio>, ut dixi, subtrahendae s litterae, quotiens ultima esset aliaque consonante susciperetur, quod reprehendit Luranius, Messala defendit. Nam neque Lucilium putat uti eadem ultima, cum dicit 'Aeserninus fuit' et 'dignus locoque', et Cicero in Oratore plures antiquorum tradit sic locutos.*

« Du reste, les consonnes elles aussi, et en particulier celles qui sont assez rudes, se heurtent à la jointure des mots, comme un S final qui rencontre un X initial ; le sifflement qu'elles provoquent est plus désagréable encore si deux lettres identiques se rencontrent comme dans '*ars studiorum*'. C'est la raison pour laquelle Servius Sulpicius, comme je l'ai dit, a retranché la lettre S à chaque fois qu'elle était en position finale et qu'elle était suivie d'une autre consonne, ce que critique Luranius mais approuve Messala. Car il pense que Lucilius ne prononce pas le S final quand il dit '*Aeserninus facit*' et '*dignus locoque*', et Cicéron, dans son *Orateur* rapporte qu'un assez grand nombre d'anciens ont suivi la même prononciation. »

La lettre S est donc potentiellement une non-lettre, qui peut disparaître au besoin, et qui ressemble plus à un sifflement qu'à une lettre : comprendre, qu'à un son articulé. Dans la grammaire de Denys le Thrace, déjà, l'explication du nom donné aux semi-voyelles est qu'elles rendent un son moins bon que les voyelles (mais meilleur que les muettes), et relèvent du murmure et du sifflement (Denys le Thrace, *Technè*, 6, 21-22 p. 44 Lallot : ἔν τε μυγμοῖς καὶ σιγμοῖς).

La liaison de S avec la notation du silence n'est donc pas explicite dans les textes des grammairiens qui portent sur la lettre S<sup>35</sup>. Elle l'est en revanche dans l'interjection *ST*. Lettre ou onomatopée à elle toute seule, sifflement, la lettre S se combine parfaitement dans le *ST* qui intime le silence.

### ***ST tace !***

L'interjection *ST*, qui se rencontre dans les comédies notamment – mais on la trouve aussi en prose – sert à intimer le silence<sup>36</sup> : on la retrouve souvent

<sup>35</sup> Pour CHANTRAINE 1999, la liaison entre les verbes grecs invitant au silence et leurs sonorités est implicite : p. 1008b s.v. σιωπάω : « Tout le système est issu de σῖγα, σιγή, σιγάω, qui reposent en définitive sur une onomatopée ».

<sup>36</sup> Sur le geste d'intimer le silence en mettant un doigt devant la bouche, que VARRON (*L.* 5, 57) attribue au dieu Harpocrate, mais qui se répand hors de ce contexte, voir MATTHEY 2011 (en part. pour les attestations p. 560 n. 93 – silence demandé en agitant la main – et 94 – silence demandé à l'aide du doigt devant la bouche).

associée à *tace* (et non à *sile*) ou à d'autres impératifs se rapportant à la parole ou à la mise à l'écart<sup>37</sup> :

Plaute, *Casina* 147 :  
 CLE. *St*,  
*Tace atque abi*  
 « Chut, tais-toi et va-t-en ! »

Les traités grammaticaux des latins comportent, quand ils traitent des huit parties du discours, une section consacrée aux interjections, ce qui constitue une originalité par rapport aux traités grecs où elles sont considérées comme une sous-classe des adverbes<sup>38</sup>. L'interjection *ST* peut donc se trouver dans ces traités, même si elle ne fait pas partie des interjections les plus couramment citées comme *heu*, *o*, ou *ei*. Elle figure au milieu d'une énumération d'exemples chez Charisius :

Char., p. 314, 01B *St Naevius in Corollaria*,  
 'st, tace,  
 caue uerbum faxis'». *caue uerbum faxis'»*.  
 « *St* : Naevius dans *Corollaria* : « Chut, tais-toi, ne dis pas un mot ! » »

On lira chez Diomède :

*Ars grammatica*, GL 1, 419, 01sq. : *De interiectione* : *Interiectio est pars orationis affectum mentis significans uoce incondita. Interiectioni accidit significatio tantum; quae aliis partibus orationis interiaci et inseri solet. Haec uel ex consuetudine uel ex sequentibus uerbis uarium affectum animi ostendit.*

*Exultantem significat, ut euax; aut uoluptatem, ut ua; aut dolentem, ut uae; aut gementem, ut heu; aut timentem, ut ei attat; aut admirantem, ut babae papae; aut adridentem, ut hahahe; aut hortationem, ut eia, age, age dum; aut irascentem, ut nefas, pro nefas; aut laudantem, ut euge; aut uitantem, ut apage; aut uocantem, ut eho; aut silentium, ut st; aut ironiam, ut phy hui; aut intentius aliquid demonstrantem, ut em; aut ex inprouiso aliquid deprehendentem, ut attat; et siqua sunt similia, quae affectus potius quam obseruationes artis inducant.*

« L'interjection : l'interjection est la partie du discours qui exprime l'émotion de l'âme par un son non articulé. L'interjection n'a qu'une signification ; d'ordinaire elle s' 'interjette' et s'insère entre les autres parties du discours. Elle montre des mouvements de l'âme variés qu'on déduit suivant l'usage, ou en tenant compte des mots qui la suivent.

<sup>37</sup> Chez PLAUTE toujours : *Casina* 212, 350 ; *Epidicus* 181 ; *Mercator* 749 ; *Mostellaria* 489, 506 ; *Poenulus* 609 ; *Pseudolus* 129, 600, 952. Voir les exemples commentés par BONARIA 1993 p. 46-47.

<sup>38</sup> Voir BIVILLE 1996, p. 209. Voir par ex. POMPEIUS, p. 135, 03 sq. On pourra consulter aisément toutes les sections *de interiectione* sur le site <http://kaali.linguist.jussieu.fr/CGL/> en choisissant dans le parcours textuel la « liste des sections ».

Elle signifie l'exultation, avec *euax* (bravo !), le plaisir, avec *ua* (ouah !), la douleur avec *uae* (aïe), la détresse avec *heu* (hélas), la peur avec *ei, attat* (aïe aïe !), l'admiration avec *babae, papae* (ça alors !), le rire, avec *hahahe*, l'exhortation, avec *eia, age, age dum* (allons !), la colère avec *nefas, pro nefas* (horreur !), la louange avec *euge* (très bien !) ; elle veut éviter avec *apage* (oust !), appeler avec *eho*, elle exprime le silence avec *st* (chut !) ; l'ironie avec *phy, hui* (pouah) ; ou veut montrer quelque chose de plus spécifique avec *em* ou reprocher soudain quelque chose avec *attat* (eh oh !), et autres interjections du même genre, qui supposent une émotion plutôt que des observations selon l'art<sup>39</sup>. »

C'est Jérôme, qui dans une lettre (20, 5), décrit le mieux l'articulation de l'interjection *ST*. Pour expliquer les interjections en hébreu, Jérôme commence en effet par présenter les interjections latines (*sicuti nos in lingua latina... ita et hebraei*) :

*Sicuti nos in lingua latina habemus et interiectiones quasdam, ut in exultando dicamus 'ua' et in admirando 'papae' et in dolendo 'heu' et, quando silentium uolumus imperare, strictis dentibus spiritum coartamus et cogimus in sonandum 'st'...*

« De la même façon que notre langue latine possède elle aussi certaines interjections, de sorte que quand nous exultons nous disons *ua* (ouah !), quand nous admirons *papae* (bravo !), quand nous souffrons *heu* (hélas !), et quand nous voulons intimer le silence, nous serrons les dents, forçons notre souffle et l'obligeons à former *st* (chut !)... »

C'est bien là la description d'un son non articulé, plus un souffle ou un sifflement, qui se distingue en cela de *ua* et *papae*. Jérôme met bout à bout l'articulation des deux lettres S et T, telle qu'elle est décrite par exemple par Martianus Capella :

Martianus Capella, *de nuptiis* 3, § 261 (Willis) :  
*S sibilum facit dentibus uerberatis.*  
*T impulsu linguae dentibusque impulsis extunditur.*

« Le S donne un sifflement en frappant les dents.  
 Le T se sort avec effort en poussant la langue pour qu'elle heurte les dents. »

<sup>39</sup> Chez ASPER, on trouvera la variante *ist*, GL 5, 554, 13 : *Interiection est pars orationis affectum animi significans, aut indignantis, ut he, aut timentis, ut hui, aut recordantis, ut hem, aut silentium iniungentis, ut ist, aut immutantis, ut attat, aut admirantis, ut papae, aut prohibentis, ut hah, aut conquirentis, ut ahah, aut gementis, ut uoi uae, aut refectionis, ut evax, aut irridentis, ut bombax babo ua.* « L'interjection est la partie du discours qui exprime une émotion de l'âme, soit l'indignation, avec *he*, la peur avec *hui* (quoi !), le rappel, avec *hem*, l'incitation au silence, avec *ist* (chut !), le bouleversement avec *attat* (aïe aïe !), l'admiration avec *papae* (oh ! oh !), l'interdiction avec *hah*, la victoire avec *ahah*, la tristesse avec *uoi uae* (hélas !), le soulagement avec *euax* (bravo !), la moquerie avec *bombax, babo, ua* (ha ha !). »

Ces deux consonnes, sans le secours d'une voyelle, produisent un son marqué par la sortie forcée du souffle par les dents serrées.

Mais, alors que la plupart des interjections brèves sont composées de voyelles, diphtongues, syllabes<sup>40</sup>, l'interjection *ST* est la seule à être formée de deux consonnes. Au début de son traité *de orthographia*, Velius Longus rapporte un certain nombre de discussions sur les définitions de la lettre et de la syllabe<sup>41</sup>.

*GL 7, 46, 17sq. : Inuenti sunt tamen qui et sine uocali putent posse syllabam fieri. Nam animaduertimus apud comicos s et t pariter scriptas litteras, ut apud Terentium in Phormione*

*+ non is obsecro est,*

*quem te semper dicunt. St quid has metues fores:*

*hoc s et t pariter renuntiat silentium. Sed si hoc sectentur, possint etiam plerasque consonantes et omnes semiuocales pro syllabis ponere. Nam apud Lucilium in nono, in quo de litteris disputat, omnes uicem syllabarum implent, cum dicit<sup>42</sup>*

*R : non multum abest, hoc cacosyntheton atque canina*

*si lingua dico : nihil ad me nomen hoc illi est,*

*item*

*S nostrum et semi graece quod dicimus sigma*

*nil erroris habet.*

*Apparet ergo haec nihil aliud quam locum syllabae tenere nec tamen syllabas esse. Non ergo accedendum est iis qui putant sine uocali syllabam <fieri posse,> ut etiam significationem uocis terminet, quoniam <st> silentium denuntiet.*

« On trouve cependant des gens qui pensent qu'on peut faire une syllabe même sans voyelle. Car nous remarquons chez les auteurs de comédie les deux lettres S et T écrites côte-à-côte, comme chez Térence dans le *Phormion*<sup>43</sup> :

'Est-ce que celui-ci, s'il te plaît, n'est plus

<sup>40</sup> BIVILLE 1996, p. 213-218 sur la structure morphologique des interjections. Voir aussi HOFMANN 1980 (p. 110 et 115) sur les bases onomatopéiques. Sur la rareté des *reinkonsonantische Interjektionen*, difficiles à prononcer, voir SCHWENTNER 1924, p. 15.

<sup>41</sup> Sur la syllabe qui doit nécessiter (ou non) la présence d'une voyelle, voir les références chez les modernes comme chez les anciens de M. BONARIA 1993, p. 43-45.

<sup>42</sup> Je modifie le texte des *GL* pour les citations de LUCILIUS, de façon à suivre celui de l'édition de F. CHARPIN 1979, fragments 19 et 20.

<sup>43</sup> TÉRENCE, *Phormion* 743 (éd. MAROUZEAU 1964) :

SO. *Quid, non obsecro es*

*Quem semper te esse dictitasti ?*

CH. *St !*

SO. *Quid has metuis fores ?*

« SOPHRONA. – Pourquoi ? N'es-tu plus, s'il te plaît, celui que tu as toujours dit que tu étais ?

CHRÉMÈS. – Chut !

SOPHRONA. – Pourquoi cette porte te fait-elle peur ? »

celui qu'on te dit toujours être ? Chut ! pourquoi cette porte te fera-t-elle peur ?

Par ces S et T côte-à-côte est annoncé le silence. Mais s'ils étaient suivis sur ce point, ils pourraient même proposer la plupart des consonnes et toutes les semi-voyelles comme syllabes. Car chez Lucilius, dans le livre 9, où il discute des lettres, toutes les lettres jouent à leur tour le rôle de syllabes, quand il dit :

'R : il n'y a pas grande différence entre prononcer cette lettre dans un galimatias et dans le langage des chiens. Je n'y suis pour rien, c'est le nom de cette lettre<sup>44</sup>,

et le même :

'Notre S et la lettre qu'on appelle, en parlant à moitié grec, sigma, ne laisse pas de doute<sup>45</sup>.'

Il apparaît donc que ces combinaisons ne peuvent que tenir lieu de syllabes mais ne sont pas des syllabes. Il ne faut donc pas approuver ceux qui pensent qu'on peut avoir des syllabes sans voyelle, comme le montre la signification même de ce mot, puisque *ST* marque le silence. »

Mario Bonaria (1993) s'est intéressé précisément à ce texte, mais il traite surtout de ses applications dans les vers, seuls types de texte où l'on peut vérifier si *ST* est une syllabe décomptée comme telle ou non. Dans le vers de Térence cité par Velius Longus, *ST* a valeur de syllabe longue dans le sénair iambique<sup>46</sup>. M. Bonaria cite alors d'autres exemples chez Plaute où le *ST* est tantôt hors mètre, tantôt compté dans le mètre, à tel point que les éditeurs ont parfois éliminé ce *ST* ou ne l'ont pas reconnu dans les manuscrits où des copistes avaient essayé de corriger les vers. Si dans les cas où *ST* est hors mètre, il n'y a pas erreur des copistes, alors ce *ST* ne devait avoir valeur que d'une indication scénique, invitant l'acteur à prononcer cette onomatopée et à adopter la gestuelle correspondante.

Chez Velius Longus, la question principale de l'existence d'une syllabe sans voyelle est finalement éludée par la signification même du seul mot correspondant à ce cas de figure, *ST*, qui est d'intimer le silence : un mot qui impose de ne pas ou plus en prononcer est-il encore un mot ? Ou plus exactement : si ce mot viole les règles de la grammaire, ne serait-ce pas parce qu'il est une *nota*, une abréviation ou un signe du silence (*silentium denuntiet*), plutôt qu'un mot complet et signifiant ?

Ainsi donc, le latin possède principalement deux verbes, *silere* et *tacere*, qui servent à indiquer le silence. Les distinctions que font les auteurs de *differentiae* sont trop subtiles pour être réellement appliquées : entre le moment où l'on se tait

<sup>44</sup> Sur *cacosyntheton*, voir CHARPIN 1979, p. 192-194 (note complémentaire sur le fragment 19) : « le mot désigne une maladresse dans l'ordre des mots, un galimatias ».

<sup>45</sup> CHARPIN 1979, p. 194-195 (note complémentaire sur le fragment 20). Il y a deux manières de noter le S : par son nom latin, *ES* ou *SE*, et par son nom grec, *sigma*, pratique qui est dénoncée par le poète. Pour Lucilius, le son *ES* est discordant, et il faut l'éviter.

<sup>46</sup> BONARIA 1993, p. 45-47.

(après avoir parlé, ou avant même de l'avoir fait), ou selon la nature du locuteur, être humain, chose ou animal. L'étymologie proposée par Charisius et Festus, qui font dériver *silere* de la lettre S, est cohérente par rapport au discours des grammairiens sur cette lettre, dont la prononciation a été atténuée voire éliminée suivant les époques ou les nécessités métriques. S, lettre-onomatopée, considérée par certains comme malsonnante, renvoie au sifflement non articulé et se combine alors parfaitement au T qui met fin brutalement au sifflement en demandant, pour son articulation, qu'on serre les dents. Combinaison du S du silence, et – pour ainsi dire – du T de *tacere* (qui suit souvent *ST* sous la forme d'un impératif), l'onomatopée explosive met fin au discours, comme le disait Charisius de *silere* (*cuius loquentis sermo comprimitur*). La présence de l'interjection *ST* dans les vers des comédies pouvait être interprétée comme une indication scénique hors mètre (le personnage émet un sifflement et fait un geste), ou comme une syllabe à part entière, incluse dans le mètre. *ST* était de plus une interjection un peu exceptionnelle pour les grammairiens, car c'était mot défiant les règles de la grammaire, syllabe composée uniquement de consonnes. D'où l'interrogation de Velius Longus sur la légitimité pour ce mot d'entrer dans la catégorie des mots articulés : on pourrait en déduire qu'il serait plus *nota*, abréviation, que mot de la langue articulée. Le lien établi par le pseudo-Charisius entre *silere* et S trouve alors pleinement sa justification dans l'existence et la nature particulière de l'onomatopée *ST*. Finalement, le *chut !* français comme le *ush !* anglais (à côté de *shh*) auront résolu ce dernier problème en articulant le S, devenu la chuintante *ch*, avec une voyelle.

## BIBLIOGRAPHIE

- BARRAULT E. 1853, *Traité des synonymes de la langue latine*, Paris.
- BARWICK K. 1964, *Charisii artis grammaticae libri V*, Leipzig.
- BECK J.W. 1883, *Specimen de differentiarum scriptoribus Latinis*, Groningen.
- BIVILLE F. 1996, « Le statut linguistique des interjections en latin », in *Aspects of latin. Papers from the Seventh International Colloquium on Latin Linguistics. Jerusalem, April 1993*, H. RÓSEN (ed.), Innsbruck, p. 209-220.
- 2007, « Les noms des sons dans la tradition gréco-latine », in *Bilinguisme et terminologie grammaticale gréco-latine*, L. BASSET, F. BIVILLE, B. COLOMBAT, P. SWIGGERS, A. WOUTERS (éd.), Leuven, Paris, Dudley (Mass.), p. 227-244.



- BONA F. 1982, *Opusculum Festinum*, Ticini.
- BONARIA M. 1993, « Il gruppo ST nella poesia latina e la definizione di sillaba », in *Mosaico. Studi in onore di Umberto Albini*, D.AR.FI.CL.ET. (N.S. 148), S. FERABOLI (éd.), Genova, p. 43-48.
- CERVANI R. 1978, *L'epitome di Paolo del De verborum significato di Pompeo Festo. Struttura e Metodo*, Roma.
- CHANTRAINE P. 1999, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots. Nouvelle édition mise à jour*, Paris.
- CHARPIN F. 1979, *Lucilius. Satires. Livres IX-XXVIII*, Paris.
- CODOÑER C. 1985, « Les plus anciennes compilations de 'differentiae' : formation et évolution d'un genre littéraire gramatical », *RPh* 59, 2, p. 201-219.
- 1986, « La conception de la *differentia* dans le recueil *inter aptum* d'Isidore de Séville », *RPh* 60, 2, p. 187-196.
- (éd.) 1992, *Isidorus Hispalensis. De Differentiis I*, Paris.
- COHN L. 1894, « 17. Ammonios », *RE* I, 2, col. 1866-1867.
- CONINGTON J., NETTLESHIP H. 1871, *P. Vergili Maronis Opera. The works of Virgil*, with a Commentary by J. CONINGTON et H. NETTLESHIP, vol. 3, London.
- DE VAAN M. 2008, *Etymological Dictionary of Latin and the other Italic Languages*, Leiden.
- DÖDERLEIN L. 1826-1839, *Lateinische Synonyme und Etymologieen*, I, Leipzig.
- ERNOUT-MEILLET = ERNOUT A., MEILLET A. 1959<sup>4</sup>, *Dictionnaire étymologique de la langue latine, histoire des mots*, Paris.
- FLOBERT P. 1994, « Les *differentiae* chez les grammairiens latins ou le refus de la synonymie », in *Lingua Latina 2. Les problèmes de la synonymie en latin*, p. 11-23.
- GL = Grammatici Latini* 1855-1880, Heinrich KEIL (éd.), Leipzig.
- HANSLIK R. 1955, « 261. M. Valerius Messalla Corvinus », *RE* 8 A 1, col. 131-157.
- HEILMANN L. 1955-1956, « *Silere/tacere*. Nota lessicale », *Quaderni dell'Istituto di glottologia dell'Università di Bologna* I, p. 5-16.

- HOFMANN J. B. 1980, *La lingua d'uso latina* (éd. Licinia RICOTTILLI), Bologne (1<sup>ère</sup> éd. *Lateinische Umgangssprache*, Heidelberg, 1936).
- KRISCHER T. 1981, « *σιγᾶν und σιωπᾶν* », *Glotta* 59, p. 93-107.
- LHOMMÉ M.-K. 2011, « De l'encyclopédie au glossaire : Festus et son adaptation par Paul Diacre », in *The Latin of roman lexicography*, R. FERRI (dir.), Pisa – Rome, p. 29-47.
- LUQUE MORENO J. 1996, « *Voces. La clasificación de los sonidos en el mundo antiguo: I. Los gramáticos* », *Voces* 7, p. 9-43.
- MALTBY R. 1991, *A Lexicon of Ancient Latin Etymologies*, ARCA 25, Leeds.
- MARTIN J. 1969, *T. Lucreti Cari de rerum natura libri sex*, Leipzig.
- MATTHEY P. 2011, « 'Chut !' Le signe d'Harpocrate et l'invitation au silence », in *Dans le laboratoire de l'historien des religions. Mélanges offerts à Philippe Borgeaud*, F. PRESCENDI et Y. VOLOKHINE (éd.), Genève, p. 541-572.
- MOSCADI A. 2001, *Il Festo Farnesiano* (Cod. Neap. IV.A.3), Firenze.
- MÜLLER K. O. 1839, *Sexti Pompei Festi De verborum significatione quae supersunt*, Leipzig.
- NIEDERMANN M. 1906, *Précis de phonétique historique du latin*, Paris.
- NOUGARET L. 1956, *Traité de Métrique latine classique*, Paris.
- ROTH C. L. 1858, *C. Suetoni Tranquilli quae supersunt omnia*, Leipzig.
- REIFFERSCHIED A. 1860, *C. Suetoni tranquilli praeter Caesarum libros reliquae*, Leipzig.
- SCHWENTNER E. 1924, *Die primären interjektionen in den indogermanischen sprachen : mit besonderer berücksichtigung des griechischen, lateinischen und germanischen*, Heidelberg.
- SMITH T. 1568, *De recta et emendata linguae anglicae scriptione*, *Dialogus*, Paris.
- UHLFELDER M. L. 1954, *De proprietate sermonum uel rerum. A Study and Critical Edition of a Set of Verbal Distinctions*, Roma, 1954.